

210, Rue Hassiba Ben Bouali, Alger  
**NIF :41600100000007**  
**Direction Générale de l'Administration des Moyens**  
**Direction des Moyens Généraux**  
**Sous-Direction des projets**  
**Service des Marchés**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC DES EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 02 / BA / DGAM / DMG / SDP / SM / 2026**

La Banque d'Algérie lance un appel d'offres national ouvert avec des exigences de capacités minimales portant :  
**TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE CHERCHELL EN RESIDENCE.**

Les entreprises ou groupements d'entreprises **qualifiés et spécialisés en travaux de bâtiment tous corps d'état, de catégorie quatre (04) et plus**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges y afférent, moyennant le paiement de la somme de Cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA), à l'adresse suivante :

**Banque d'Algérie**  
**Direction Générale de l'Administration des Moyens**  
**Direction des Moyens Généraux**  
**Sous - Direction de l'Administration Générale**  
**Service des Marchés**  
**210, rue Hassiba Ben Bouali /Alger**  
**Téléphone : (021) 67 52 32/Fax : (021) 67.52.19**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4ème étage, bureau n°216, sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous double enveloppe fermée.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC DES EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 02 / BA / DGAM/ DMG /SDP/ SM / 2026**  
**TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU SIEGE DE LA BANQUE D'ALGERIE DE CHERCHELL EN RESIDENCE**  
**« A NE PAS OUVRIR »**

**Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner.**

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord existant au préalable.

**Il est exigé que le soumissionnaire :**

✓ **Ait réalisé au moins un (01) projet similaire que le projet objet du présent cahier des charges durant les Dix (10) dernières années ;**

***\* Il est entendu par projet similaire, un projet portant sur les Travaux d'aménagement et/ou rénovation et ou réhabilitation des projets tel que : maison d'hôtes, résidence hôtelières, habitation haut standing***  
**.....ect ;**

✓ **Ait Proposé une durée de garantie (des travaux et équipements ) minimum de vingt-quatre (24) Mois ;**

✓ **Ait Précisé la marque de tous les produits qu'il doit renseigner correctement et sans manquement majeur dans le tableau dédié a cet effet.;**

✓ **Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des trois (03) dernières années ; au minimum égal à trente pour cent (30%) du montant de son offre.**

✓ **L'offre technique doit impérativement contenir une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait en aucun cas être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

**A noter que la visite du site de projet est obligatoire.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 16 Mars 2026 à 15h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1ère étage : salle BESSEKHOUD, le **Mardi 17 Mars 2026 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres **Cent Vingt (120) jours** à compter de **la date d'ouverture des plis.**